

PIECES	SURFACES
ENTREE/SEJOUR/CUISINE/PAC :	31,50 m²
CHAMBRE 1 :	12,10 m²
CHAMBRE 2 :	10,40 m²
CHAMBRE 3 :	10,20 m²
SALLE D'EAU / WC :	4,40 m²
SALLE DE BAIN :	4,60 m²
WC :	1,20 m²
DEGAGEMENT :	3,60 m²
TOTAL	84,70 m²
TERRASSE	7,30 m²
JARDIN	35,50 m²
ABRI JARDIN	1,90 m²
ABRI PAC EXTERIEUR	0,70 m²
ABRI VELOS	2,80 m²
ALLEE DEVANT PORTE D'ENTREE	2,50 m²

Nota 1 : Le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations techniques, des modifications de l'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les diverses situations.

Nota 2 : Les surfaces des bâtiments sont comprises au la surface des plots ou si le statut, les surfaces des plots sont indiquées.

Nota 3 : Les soutres, poutres, canalisations et tous plans qui s'ajoutent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces qui s'ajoutent pas équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif, les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

Nota 4 : L'implantation des machines à laver et autres éléments de cuisine est indicative, il permet de visualiser le positionnement des armoires et l'équipement de la cuisine du logement.

 Gaines techniques

routes pour les unités distantes d'exécution.

Non 2 : Les surfaces des **placards** sont comprises dans la surface des places où ils se situent.

Non 3 : Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'appartiennent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'entassement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif, les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

Non 4 : L'impression des meubles **évier** et autres éléments de cuisine est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées d'eau et la livraison du logement.